

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 65 (1993)

**Heft:** 1

  

**Artikel:** La ville malade de la démocratie

**Autor:** Meyer, Charles-André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-129233>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA VILLE MALADE DE LA DÉMOCRATIE

**D**ialogue  
imaginaire et polémique entre  
Urbanicité et Médicolibrus

*Urbanicité est la déléguée d'un petit groupe apolitique de citoyens, «les urbains», qui s'interrogent sur la ville sans défendre des intérêts personnels. Médicolibrus est historien de l'urbanisme.*



La ville est en crise: crise sociale, crise urbanistique, crise financière. Tous les spécialistes le disent. La population aussi, qui éprouve le malaise de la ville. Une sorte de peste sociale frappe les agglomérations: *elles n'en meurent pas toutes mais toutes sont frappées...* et, comme dans la fable de La Fontaine, on cherche le coupable pour crier *haro sur le baudet*.



Le débat sur la ville malade s'anime, s'envenime même: certains accusent les urbanistes, les aménageurs et les architectes de manque d'imagination, d'autres s'en prennent aux promoteurs, aux milieux économiques de la spéculation, d'autres encore aux économistes qui, malgré leurs extrapolations, n'ont même pas su prévoir ce qui allait arriver.



L'urbanité se perd. La ville perd le nord. Les phénomènes de massification contribuent à la perte d'identité de l'individu. Constatant ces effets néfastes, on veut en rechercher les causes, on veut voir où sont les responsabilités. Mais y a-t-il vraiment des responsables de ce qui pourrait s'appeler un jour un désastre?



Même si des erreurs bien précises peuvent être attribuées à tels ou tels protagonistes, il faut bien reconnaître que chacun porte une part de responsabilité. En effet, dans un processus qui met en interaction des décideurs, des techniciens et des usagers, l'on peut grosso modo dire que les décideurs, soit les milieux politiques, ne sont absolument plus à la hauteur de leurs tâches, que les techniciens, planificateurs, économistes, urbanistes perdent de plus en plus leur crédibilité et, enfin, que les usagers, les habitants de la ville, n'arrivent plus à penser et à s'exprimer en dehors de leurs préoccupations strictement égoïstes.



Ce propos est quelque peu exagéré mais il décrit pourtant bien la réalité. Heureusement, le bilan n'est pas aussi négatif, enfin pas encore... mais la crise existe bel et bien. Au fond, l'on peut se demander s'il s'agit d'une crise de l'urbanisme, qui serait alors la cause de ce malaise de la ville, ou si l'insuffisance urbanistique n'est pas simplement l'effet d'une tare de la démocratie. Finalement, n'est ce pas la démocratie qui souffre et nous fait souffrir ?



La démocratie d'aujourd'hui souffre d'un mal profond, elle est hypertrophiée, c'est-à-dire excessivement développée, trop démocratique en quelque sorte.



En d'autres termes on pourrait qualifier ce phénomène ou cet excès de «surdémocratie»...



C'est bien de cela qu'il s'agit. Il n'y a plus de pouvoir: Les dirigeants élus ne gouvernent plus, en tout cas plus beaucoup, ils ne font que gérer tant bien que mal les diverses reven-

dications sociales à court terme car c'est de cette gestion que dépend leur réélection. L'urbanisme, stratégie sociale à long terme, n'entre donc évidemment pas dans leurs préoccupations.



Dans ce contexte, il faut alors souligner et admirer le courage des utopistes, de ces gens qui recherchent encore pour demain des solutions techniques idéales aux problèmes de la ville, quand ces problèmes se trouvent en réalité ailleurs, c'est-à-dire dans le mécanisme de fonctionnement de la démocratie.



Les démocraties actuelles sont rongées par les partis politiques ainsi que par le manque de conscience sociale des individus. Elles ont vieilli, trop rapidement peut-être mais implacablement. Et l'on ne peut pas lutter contre le vieillissement, on peut le ralentir un peu, un petit peu. C'est tout.



D'un autre côté, sommes-nous toujours capables de poser les bonnes questions, de poser le bon diagnostic ? En Suisse par exemple, quand on a légiféré en matière d'aménagement du territoire, on n'a même pas fait preuve de préoccupation urbaine. Le mot «ville» n'apparaît pas une seule fois dans les textes de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui marquera pourtant les années 80.



La Suisse reste un peuple de paysans, une confédération rurale plus attachée à la terre qu'aux projets. Dans une certaine mesure, le vote négatif du 6 décembre 1992 à l'Europe le confirme.

Charles-André Meyer